





L'OPPOSITION À L'ISLAMOPHOBIE PAR L'INTERVENTION D'UN TIERS

- L'islamophobie prend la forme de stéréotypes, de préjugés ou de gestes hostiles à l'égard des personnes musulmanes ou des adeptes de l'islam. Il peut s'agir d'intimidation, d'une attitude menaçante, d'insultes ou de violence.
- L'islamophobie, le racisme et le sexisme se produisent souvent en même temps. Lorsque l'employeur refuse de prévoir des accommodements d'ordre religieux ou qu'il néglige de régler les problèmes, cela peut rendre le milieu de travail néfaste.
- Il incombe à tout membre du personnel de dénoncer l'islamophobie s'il en est témoin dans son milieu de travail.
- 6 façons d'intervenir :
 - 1. Analysez la situation (restez calme et évaluez si vous et les autres autour de vous êtes en sécurité).
 - 2. Faites diversion (essayez de détourner l'attention de l'auteur de la violence ou du harcèlement)
 - 3. Soyez direct (demandez aux victime si elles ont besoin d'aide et dites à l'agresseur que son comportement est inacceptable)
 - 4. Déléguez (obtenez de l'aide d'autres personnes soit pour intervenir ou pour composer le 911)
 - 5. Documentez (si vous estimez que c'est sécuritaire, prenez des photos ou filmez l'incident)
 - 6. Retardez (attendez que la situation soit désamorcée ou que l'agresseur ait quitté les lieux pour porter secours à la victime)
- Parlez à votre représentant(e) syndical(e) pour obtenir plus de renseignements.

Communiquez avec les TUAC Canada pour plus d'informations www.tuac.ca/justicesociale Courriel : tuac@tuac.ca